



1ERE SESSION ORDINAIRE POUR 2018  
PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2018

REUNION DES 28 ET 29 MARS  
RIUNIONE DI I 28 E 29 DI MARZU

2018/O1/004

*Question déposée par Mme Valérie BOZZI  
Au nom du groupe "LA CORSE DANS LA REPUBLIQUE"  
"A CORSICA INDÈ A REPUBBLICA"*

**OBJET : PADDUC : Carte des ESA : jugement du tribunal administratif (1/03/2018)**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,  
Chers collègues,

Par jugement du 1<sup>er</sup> mars 2018, le tribunal administratif de Bastia annulait la délibération n°15/235 AC du 2 octobre 2015 en tant qu'elle arrête la carte des espaces stratégiques agricoles du PADDUC.

Nous souhaiterions connaître la position de l'Exécutif sur les suites, notamment juridiques, qui seront données à ce jugement et aux traitements des zones en espaces stratégiques agricoles.

Y a-t-il eu ou y aura-t-il un appel du jugement ?

Ces zones seront-elles maintenues ou bien redéfinies avec les communes ? Si oui dans quel délai et selon quelles modalités ?

Je vous remercie.